

des Etats-Unis avec la nôtre, qu'est-ce que représente cette dépense de \$500,000,000 à côté de ce que coûtera notre Transcontinental-national. Mais quel que soit le chiffre auquel s'élèvera le coût de cette dernière entreprise, le pays en tirera des bénéfices équivalants et le plus tôt ce chemin sera terminé le mieux ce sera.

Le discours du Trône contient aussi un paragraphe concernant le pont de Québec, destiné à être une partie essentielle du Transcontinental-national. Ce discours nous parle aussi de l'exploration du tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson. La construction de ce dernier chemin sera probablement entreprise par le Gouvernement lui-même. Cette entreprise, une fois réalisée, fournira pendant quatre ou cinq mois de l'année, si les rapports sur la navigabilité de la baie d'Hudson sont corrects, un débouché aux produits de l'Ouest, et une route beaucoup plus aisée pour atteindre le marché de Liverpool, que toute autre route maintenant en usage.

Le discours du Trône nous parle aussi d'améliorations à apporter dans l'exploitation du chemin de fer Intercolonial, et de l'opportunité de louer certains embranchements pouvant alimenter ce chemin. Tous ces sujets nous seront soumis sous la forme plus concrète de propositions de loi, et ils recevront sans doute, toute l'attention qu'ils méritent. Lorsque ces propositions nous seront soumises, nous pourrions les discuter plus intelligemment que nous ne pouvons le faire à présent. Ce sont autant d'indications du grand développement du pays. Nous ne devons pas hésiter à les aborder, fussent-elles de gigantesques problèmes à résoudre. Nous devons mettre de côté toute crainte. Notre devoir est de resserrer par des moyens raisonnables—sans nous écarter de la règle que nous prescrit la saine économie politique—et sans nous arrêter à mi-chemin—les liens qui unissent les provinces de l'Est aux provinces de l'Ouest. Notre devoir est de rendre faciles nos communications avec les prairies de l'Ouest, et de faire en sorte que les habitants de ces prairies puissent aisément transporter leurs produits jusqu'aux marchés. Si, durant la présente session, des lois additionnelles nous sont soumises pour ces objets, j'ai la certitude qu'elles rece-

vront de notre part toute l'attention désirable.

Un autre sujet mentionné dans le discours du Trône, et qui est aussi d'une grande importance est la politique adoptée pour contribuer à la défense navale de l'empire. C'est, selon moi, l'une des plus sérieuses questions qui se soient présentées à nous depuis l'établissement de la confédération. La construction du chemin de fer Canadien du Pacifique fut sans doute une entreprise très dispendieuse et personne n'a regretté sa réalisation. La construction d'un nouveau chemin de fer Transcontinental-national est également dispendieuse et nous nous en sommes chargés courageusement. D'un autre côté, la question de s'engager dans une nouvelle politique—celle de la défense navale—politique qui devra entraîner une dépense considérable, quelle que soit notre prudence, est un problème sérieux que le Sénat sera chargé d'étudier. J'admets, en principe, que le Canada a atteint un degré de développement national qui l'oblige—ne serait-ce que par amour propre, à défauts d'autres motifs—de pourvoir à sa défense navale. Nous dépensons environ cinq millions de piastres par année pour notre milice.

Je crois que notre département de la Milice a été admirablement administré pendant les dix dernières années. Le service de la milice est maintenant mieux fait et plus efficace qu'il ne l'a jamais été. Mais aucune nation ne se contente d'une armée de terre. Nous avons une côte très étendue. Elle est probablement plus longue que celle des Etats-Unis, si vous tenez compte des sinuosités de toutes nos îles. Nous avons aussi un commerce considérable qui s'élève, aujourd'hui, à près de \$600,000,000 par année. Nous possédons des lignes de communication qui nous mettent en relation avec les Indes orientales, la France, la Grande-Bretagne, le Mexique, l'Amérique méridionale, etc. Le commerce que nous faisons avec tous ces pays est en voie de progrès, et je ne vois aucun danger qui le menace. Nous n'avons en perspective aucun ennemi sur mer à combattre. Nous n'en avons pas non plus lorsqu'il s'est agi d'organiser une milice. Nous sommes en paix avec tous les pays du monde, et que la divine Providence veuille bien permet-